

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

WWW.
blocquebécois
.org



Allez-y! Vous y trouverez une abondance d'extraits vidéo et audio vous présentant les moments forts des interventions des députées et députés du Bloc Québécois : questions à la Chambre des communes, conférences de presse, points de presse du chef, Gilles Duceppe.

En d'autres occasions, les députés du Bloc Québécois vous interpellent directement pour vous expliquer l'essence de leurs interventions.

Vous retrouverez également de l'information sur tous les dossiers d'action du Bloc Québécois.



BULLETIN DE LIAISON Le Tour du Bloc

VOLUME XIV | N° 33 | LE JEUDI 15 NOVEMBRE 2007

Journée d'opposition et 5^e forum de réflexion du Bloc Québécois

Ensemble pour soutenir la cause du secteur manufacturier



Paule Brunelle
Députée de Trois-Rivières et porte-parole en matière d'Industrie



Robert Vincent
Député de Shefford et porte-parole adjoint en matière d'Industrie

Tel qu'il s'y était engagé lors du Forum de réflexion tenu quelques jours plus tôt à Drummondville, le Bloc Québécois a fait des problèmes du secteur manufacturier une question prioritaire à la Chambre des communes. Les moyens à mettre en œuvre afin de résorber la crise du secteur manufacturier étaient au centre des discussions à l'occasion de la journée d'opposition du Bloc Québécois, mardi.

STEPHEN HARPER DOIT AGIR MAINTENANT

« Le premier ministre est-il au courant que le secteur manufacturier est en crise? Que 135 000 emplois manufacturiers ont été perdus au Québec, depuis la fin de 2002? À en juger par son attitude, on jurerait que non. Il n'y a plus de temps à perdre. Stephen Harper doit se décider à agir comme un chef d'État responsable et mettre en œuvre des mesures ciblées pour venir en aide à ces secteurs, qui n'en finissent plus de subir les contrecoups de la montée du dollar et de la fabrication en masse de produits manufacturiers à bas prix », a affirmé la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Industrie et députée de Trois-Rivières, Paule Brunelle, lors de cette journée d'opposition.

LES SOLUTIONS EXISTENT

Le Bloc Québécois préconise une série de mesures qui aideraient à venir à bout de la crise. « Les moyens sont nombreux pour endiguer la crise. À titre d'exemples, on peut mentionner, notamment, l'amélioration d'un soutien fiscal à la recherche, au développement et à l'innovation en entreprise, ou encore, des prêts et des garanties de prêts pour favoriser l'investissement, la modernisation et le renouvellement des entreprises. Pensons aussi à la mise en place d'un programme de soutien à la diversification économique régionale, de même qu'à la création d'une bourse du carbone qui permettrait aux entreprises manufacturières ayant réduit leurs émissions de CO₂ de vendre des crédits. Les solutions existent. Les conservateurs doivent agir dès maintenant et prouver par des mesures concrètes que le sort de milliers de travailleuses et de travailleurs québécois ne leur est pas indifférent », a expliqué le

» VOIR PAGE SUIVANTE

Journée d'opposition et 5^e forum de réflexion du Bloc Québécois

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 1

porte-parole adjoint du Bloc Québécois en matière d'Industrie et député de Shefford, Robert Vincent.

MONSIEUR HARPER, CESSEZ DE PENSER AUX PÉTROLIÈRES!

Pour sa part, Gilles Duceppe a rappelé lors du 5^e forum de réflexion, à Drummondville, que les baisses d'impôt annoncées par les conservateurs dans le dernier mini-budget ont été élaborées sur mesure pour les pétrolières et qu'elles ne profiteront en rien aux entreprises manufacturières.

« Ceux qui ont gagné avec ce mini-budget, ce sont les entreprises qui réalisent des profits. Or, au Canada, ce sont les pétrolières qui nagent dans les profits. Les conservateurs essaient de se défendre en prétendant que l'aide pour le secteur manufacturier va arriver plus tard, comme si une personne gravement malade allait voir un médecin et se faisait dire qu'on la soignera dans six mois. Mais pendant que les conservateurs comptent leurs pétrodollars, l'économie québécoise, une économie dont le secteur manufacturier représente 600 000 emplois et 21 % de son PIB, est au seuil de la crise. Des milliers d'emplois ont déjà été perdus et ce sont des communautés entières qui se retrouvent au bord du gouffre », a lancé Gilles Duceppe.

LES CAPRICES DU DOLLAR CANADIEN

Le chef du Bloc Québécois a, par ailleurs, prévenu que, si certaines régions du Québec ont été relativement épargnées jusqu'ici par la crise du secteur manufacturier, la montée récente du dollar canadien risque de s'avérer un handicap de trop. À 1,07 \$ ou 1,10 \$, le dollar canadien s'avère un boulet supplémentaire au pied de nos entreprises manufacturières. Il y a un gros nuage à l'horizon et il faut agir vite pour se préparer à affronter l'orage », a expliqué Gilles Duceppe.

« Depuis 1998, le Bloc Québécois réclame un débat sur la monnaie,

incluant la question de la monnaie unique. Les partis fédéralistes refusent d'en débattre en raison de leur patriotisme déplacé. Mais il faudra y parvenir. Le secteur manufacturier traverse actuellement une crise déjà suffisamment sévère. Ottawa doit prendre les moyens nécessaires afin d'éviter qu'il ne soit affecté, en plus, par les fluctuations importantes des monnaies canadienne et américaine », a-t-il précisé.

« Le Bloc Québécois veut faire en sorte que les régions comme celle du Centre-du-Québec demeurent florissantes et dynamiques, et nous allons faire ce qu'il faut pour y arriver. Nous avons déjà démontré que des solutions existent au problème du secteur manufacturier. Nous avons d'ailleurs proposé un train de mesures qui visaient à la fois à aider les entreprises à cibler de nouveaux marchés par le biais de la transformation à valeur ajoutée, en même temps qu'à venir en aide aux travailleurs âgés affectés par les fermetures. Nous forcerons le débat en profitant de toutes les tribunes », a-t-il conclu. **T&B**



Le 5^e forum de réflexion du Bloc Québécois a encore une fois attiré de nombreuses personnes soucieuses d'échanger sur les solutions porteuses d'avenir pour le Québec. L'exercice devient d'autant plus pertinent avec la hausse du huard et les problèmes du secteur manufacturier.



Le prochain forum se tiendra à Québec, le 17 novembre

Les forums de réflexion du Bloc Québécois proposent des ateliers ayant pour thèmes *Électrifier le développement d'un Québec vert, Enrichir le Québec, Donner à notre culture la chance de s'émanciper* et *Offrir une vision sur le monde*. Les ateliers permettent aux militantes et aux militants ainsi qu'au grand public d'entendre des experts de différents domaines s'exprimer sur ces enjeux cruciaux, et d'échanger avec eux.

Ces travaux mèneront à la rédaction d'un document qui constituera la base de la Proposition principale, laquelle sera soumise aux militantes et aux militants lors du Congrès d'octobre 2008. Les prochains forums, les deux derniers de l'actuel exercice, sont prévus le samedi 17 novembre, à Québec, et le samedi 24 novembre, en Abitibi-Témiscamingue. C'est un rendez-vous! **T&B**

Lettre de Gilles Duceppe et de Jack Layton au premier ministre

Des bonifications à l'assurance-emploi s'imposent

Les secteurs manufacturier et de la forêt sont en crise. Des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs ont perdu leur emploi et bon nombre d'entre eux, qui ont payé leur cotisation au régime, n'ont pas droit à l'assurance-emploi.

En effet, la rigidité actuelle du programme d'assurance-emploi fait en sorte que près de 60 % des chômeurs se voient refuser les prestations auxquelles ils devraient avoir droit. C'est inacceptable. Or, l'adoption du projet de loi C-269, qui a franchi l'étape du rapport, permettrait d'aider ces travailleurs qui, malgré eux, se retrouvent dans une situation précaire.

Tout en améliorant l'accessibilité au régime d'assurance-emploi par la réduction de 70 heures apportée à la période d'admissibilité, ce projet de loi viendra particulièrement en aide aux travailleurs à faible revenu en haussant le taux des prestations de 55 % pour le faire passer à 60 %. De plus, l'augmentation de cinq semaines à la durée maximale des prestations, pour la faire passer à 50 semaines, mettrait un terme au phénomène du « trou noir », qui peut s'étendre sur une dizaine de semaines entre le moment de la fin des prestations et la reprise du travail, et susciter bien des tourments chez les chômeurs.

Le 8 novembre 2006, la Chambre des communes a voté en faveur du projet de loi C-269 en deuxième lecture. Les députés Pablo Rodriguez, Yves Lessard et Yvon Godin, se sont par la suite entendus en comité sur des modifications à apporter au projet de loi afin qu'il soit adopté le plus rapidement possible.

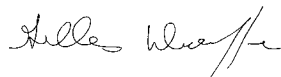
Le 1^{er} mars 2007, le Comité permanent des ressources humaines a adopté le projet de loi C-269 modifié à la suite du consensus entre les partis d'opposition, et a déposé son rapport le 19 mars. Les grandes

centrales syndicales du Québec et le Congrès du travail du Canada ont joint leur voix à celle des groupes de chômeurs ainsi qu'au Conseil national des chômeurs et chômeuses pour saluer la réforme majeure du programme d'assurance-emploi mise de l'avant par les trois partis d'opposition à la Chambre des communes.

Nous vous demandons donc de prendre vos responsabilités. Ces chômeurs ne doivent pas être laissés à leur sort. Le gouvernement conservateur doit permettre au projet de loi C-269 de se rendre en troisième lecture en accordant la recommandation royale. Une fois la troisième lecture passée, l'étude au Sénat complétée et la sanction royale accordée, ce projet de loi pourrait entrer en vigueur dès cet automne si tous y mettent de la bonne volonté. Il revient au gouvernement de faire en sorte que les travailleurs puissent bénéficier le plus rapidement possible d'un régime plus juste et équitable qui sortira de la misère plusieurs d'entre eux. Un refus de votre part contribuerait à perpétuer une injustice inadmissible à leur endroit.

Nous escomptons que vous donnerez suite à notre demande dans les plus brefs délais.

Veuillez accepter, monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Gilles Duceppe
Chef du Bloc Québécois

Jack Layton
Chef du Nouveau parti démocratique

Maria Mourani au Patrimoine

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, a annoncé la nomination de la députée fédérale d'Ahuusic, Maria Mourani, à titre de porte-parole du Bloc Québécois en matière de Patrimoine. Celle-ci succède ainsi au député de Saint-Lambert, Maka Kotto, qui a choisi de se porter candidat à l'investiture du Parti Québécois dans la circonscription de Bourget.

Maria Mourani quitte ainsi son poste de porte-parole adjointe du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique.

Ces changements sont entrés en vigueur dès lundi, pour permettre au Bloc Québécois de continuer à défendre efficacement les intérêts du Québec dans les dossiers névralgiques relevant du Patrimoine, particulièrement à l'aube du 400^e anniversaire de la Ville de Québec. **TiB**



La CCN et lord Durham

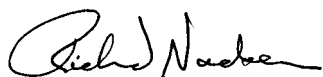
Lettre ouverte aux détracteurs du Québec et des francophones du Canada

Les propos de certains chroniqueurs et journalistes canadiens anglais ayant déploré cette semaine les réactions qui ont eu lieu au Québec à la suite de l'erreur commise par la Commission de la capitale nationale concernant le portrait controversé de lord Durham m'ont paru excessifs, déplacés et totalement inappropriés.

En lisant certains de ces articles, on est en droit de se demander si ces journalistes ont un jour lu le rapport Durham. Le problème est que bien souvent, ces journalistes ne semblent s'en tenir qu'à une seule version de l'histoire; celle qui présente lord Durham comme un homme d'une générosité extrême puisque ce dernier voyait en l'assimilation des Canadiens français au fait britannique le meilleur moyen de civiliser les francophones et de les sortir de leur infériorité. On a même pu lire dans un de ces articles que le contexte du XIX^e siècle explique cette position de lord Durham et qu'en résumé, celui-ci visait à améliorer le sort des francophones. Elle l'explique peut-être, mais elle ne l'excuse pas pour autant! Ce qui est encore moins excusable est cette attitude lassante et arrogante de mépris affiché par ces journalistes envers les Québécois et les francophones du Canada.

De plus, ce qu'oublie de préciser ces chroniqueurs, c'est que les Canadiens français d'alors comme les Québécois d'aujourd'hui n'ont jamais rien demandé de tel. Ils oublient également de préciser que ce rapport faisait suite à une toute autre réalité. Et cette réalité démontre que ce triste sire visait à l'assimilation complète des Canadiens français et notamment de ceux du Québec dans son rapport de 1839. S'il est encore besoin de rappeler certains faits historiques, qu'il nous soit permis de préciser alors que le Rapport Durham date de 1839 et donne suite à une volonté de pacification de la part du gouvernement britannique après la révolte des patriotes de 1837-1838. Dans ce rapport, Durham propose trois solutions aux autorités britanniques : l'union du Haut-Canada (Ontario) et du Bas-Canada (Québec), la création d'un gouvernement responsable et surtout l'assimilation progressive des Canadiens français. Un peuple qu'il décrit comme inférieur en toutes choses aux Britanniques, un peuple sans histoire et qui n'a d'autre salut que dans l'assimilation à la majorité anglaise. C'est pour cela que les propos de ces chroniqueurs ne sont pas acceptables.

Nous devons nous réjouir de la décision de la Commission de la capitale nationale de présenter ses excuses pour l'erreur commise. Toutefois, nous devons nous interroger quant à l'action du gouvernement conservateur dans cette histoire. Celui-ci se dit respectueux de la nation québécoise et pourtant, il accepte que soit honoré celui qui a décrit les francophones comme une nationalité dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple. Il y a là une ambiguïté très contestable. Car si la nation québécoise existe aujourd'hui, c'est justement parce que ses membres ont dû lutter par le passé contre la volonté d'assimilation de personnages aussi funestes que lord Durham. Il ne peut pas y avoir deux poids deux mesures dans une affaire aussi sensible! Le gouvernement doit faire la seule chose qui s'impose en de tels cas : il se doit désormais de présenter des excuses au peuple québécois.



Richard Nadeau,

Député de Gatineau

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de langues officielles et pour les questions touchant le Conseil du Trésor, Service Canada et la Commission de la capitale nationale



Les affaires parlementaires

Commerce de la viande : DEUX POIDS, DEUX MESURES



« La faible réplique du ministre fédéral de l'Agriculture et Agroalimentaire, Gerry Ritz, à l'imposition d'inspections plus serrées aux exportations canadiennes de viande et de

volaille à destination des États-Unis, démontre encore une fois que le gouvernement canadien ne parvient pas à défendre les intérêts des producteurs d'ici victimes du protectionnisme américains. Il est temps que le ministre établisse une relation commerciale basée sur le principe de réciprocité : les mêmes règles doivent s'appliquer aux produits américains et canadiens », a exhorté **André Bellavance**, député de Richmond-Arthabaska et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Agriculture et Agroalimentaire.

« Le ministre s'est contenté de signifier la déception de son gouvernement aux autorités américaines. Cependant, il s'est bien gardé d'imposer les mêmes règles ou d'entreprendre des mesures similaires en la matière. Comment se fait-il que des aliments provenant des États-Unis entrent ici même si des produits interdits au Canada sont utilisés? Pendant que le gouvernement conservateur fait preuve de laxisme, la situation des producteurs de bœufs et de porcs, notamment, ne cesse de se détériorer », a affirmé **André Bellavance**.



En provenance du parti

CONGRÈS NATIONAL

**3 au 5 octobre 2008
à Saint-Hyacinthe**

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**

Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Annie Leclerc**, leclea@parl.gc.ca.



Invitation au Dîner des Patriotes

Le Rassemblement pour un pays souverain est heureux de vous inviter au traditionnel Dîner des Patriotes qui aura lieu le dimanche 25 novembre prochain à 13 h, au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, boulevard de l'Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

Pour souligner le 170^e anniversaire des événements de 1837-38, le conférencier invité, cette année, est l'essayiste, romancier, poète et ex-président de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, Bruno Roy. De plus, les récipiendaires du titre de Patriote de l'année de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les membres du groupe musical Loco Locass, seront présents au dîner.

Le repas sera servi au coût de 25 \$ par personne (15 \$ pour les 12 ans et moins). Au menu : poitrine de poulet printanière avec pomme de terre parisienne et jardinière de légumes. Un buffet froid sera disponible pour ceux et celles qui ne voudraient pas du repas chaud.

Pour la réservation de vos billets ou pour tout autre renseignement, veuillez appeler Madame Suzanne Lambert au 514 722-2441. Les personnes n'ayant pas de transport et souhaitant être présentes au dîner peuvent utiliser l'autobus que met la SSJB de Montréal à leur disposition. Il suffit de réserver leur place en téléphonant au 514 843-8851.

Gilles Duceppe au cocktail-bénéfice de Brome—Missisquoi

Le chef du Bloc Québécois rendra visite au député Christian Ouellet et à l'organisation de Brome—Missisquoi pour un cocktail-bénéfice, le 23 novembre prochain. Sous la forme d'un 5 à 7, l'activité aura lieu au manoir Sweetsburg situé au 795, rue Principale, à Cowansville.

Pour réserver, vous pouvez contacter Philippe Martel au 450 266-5922. Le prix est fixé à 100 \$.

Renouvellement en bloc dans Compton—Stanstead



France Bonsant et les membres de Compton—Stanstead ont renouvelé le mandat de leur conseil exécutif lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 4 novembre dernier. À la rangée arrière, sur la photo, on peut voir **Nicole Rodrigue**, **Alexandre Langlois**, **André Roy**, **Roger Nadeau**, et **Normand Couture**. À la première rangée, on aperçoit **Yvan Bertrand**, **Caroline Lambert** et **Serge Guimond**. La députée **France Bonsant** prenait la photo...